Première réserve mondiale de ciel étoilé

Politique culturelle 2010

Une région unique au monde

Municipalité Régionale de Comté du Granit

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet 2
Mot de la présidente du comité consultatif culturel 3
Le rôle de la MRC du Granit 4
Pourquoi une politique culturelle à la MRC du Granit? 4
Le territoire 5
Les organismes 6
Le portrait culturel dans la MRC du Granit 7
- Les arts de la scène 7
- Les arts visuels 7
- Les métiers d'arts et artisanat 8
- Le patrimoine 8
- La littérature et les bibliothèques 8
- La communication et les médias 9

La politique culturelle de la MRC du Granit 10
- Les principes directeurs 10
- Les axes d'intervention 10
- Les orientations et les objectifs 10
  - Axe 1 : Reconnaissance et accessibilité à la culture 10
  - Axe 2 : Conservation et identité 11
  - Axe 3 : Concertation et sensibilisation 11

Les forces et les points à améliorer 12
Conclusion 12
Remerciements 13

MOT DU **PRÉFET**

C'est avec fierté et conviction que la MRC du Granit présente sa 3e politique culturelle. Par cette action, la MRC entend confirmer l'importance qu'elle accorde à la culture.

La MRC est soucieuse d'assurer une planification et un développement harmonieux de son territoire. De ce fait, elle a l'obligation de voir à l'élaboration d'une vision stratégique de développement économique, social, environnemental et culturel. Elle doit, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, rassembler, concerter et faciliter l'action pour le développement de la culture au sein des municipalités. La politique culturelle devient une véritable politique du territoire.

C'est dans cet esprit que, pour bâtir cette politique, les vingt (20) municipalités de la MRC et les principaux artistes et travailleurs des différents secteurs culturels ont été consultés afin de bien définir les enjeux de notre territoire et planifier le développement du secteur culturel. Une consultation publique a permis également de valider auprès de la population la vision d'ensemble de notre politique, tant dans ses axes que ses orientations et objectifs. Le conseil des maires de la MRC a par la suite donné son appui à cette politique. Elle constituera donc un outil de premier plan pour consolider et assurer la prospérité et la vitalité culturelle sur tout notre territoire.

Je remercie chaleureusement tous les participants des différents comités de travail qui ont participé à l'élaboration de cette politique. Je souhaite ardemment que celle-ci puisse contribuer à l'essor culturel de notre milieu, qu'elle permette à la population d'avoir accès à des activités culturelles de qualité, qu'elle seconde les artistes dans leur rayonnement régional, qu'elle incite chacune des municipalités à poursuivre leur implication en matière culturelle. Enfin, la politique culturelle aidera à définir notre identité culturelle et à consolider notre sentiment d'appartenance.

Maurice Bernier
Préfet

MOT DE LA **PRÉSIDENTE**
DU COMITÉ CONSULTATIF CULTUREL

Comme présidente du comité consultatif culturel de la MRC du Granit, je joins ma voix à celle du préfet pour remercier tous les artistes et intervenants du milieu des arts et de la culture qui, par leur expertise, leur contribution significative aux diverses consultations et leur engagement, ont permis l'élaboration de la politique culturelle de la MRC.

Mon souhait le plus cher est que cette politique permette des retombées bénéfiques pour l'épanouissement de notre communauté et l'amélioration de la qualité de vie culturelle dans la MRC au cours des prochaines années.

Je crois sincèrement que la culture joue un rôle crucial dans le développement de notre territoire. La politique culturelle permettra donc de mieux planifier nos actions en matière de culture dans une optique de développement durable.

Diane Turgeon
Mairesse de Sainte-Cécile-de-Whitton
Présidente du comité consultatif culturel

LE **RÔLE** DE LA MRC DU GRANIT

Outre son obligation légale en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC du Granit continue, de par sa 3e politique culturelle, à reconnaître son rôle de concertation dans le développement culturel sur son territoire.

Nous croyons que la vitalité du secteur culturel et son développement sont intimement liés à toutes les formes de développement nécessaires au bien-être de notre communauté, au même titre que les secteurs économique, social ou environnemental.

La MRC a la responsabilité de contribuer de façon significative à la qualité de vie de la population, à son épanouissement social et culturel en créant ou en appuyant des conditions favorables à la vie artistique et en facilitant l'accès à des biens artistiques et des services culturels.

Or la MRC du Granit est aussi appelée à faire des choix. Elle doit fixer ses engagements et ses priorités en fonction de ses ressources et de la capacité de payer de la population. C'est ainsi que la MRC continuera de préconiser une approche de partenariat avec les autres secteurs locaux et régionaux du développement culturel, ainsi qu'avec son partenaire privilégié soit : le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

POURQUOI UNE **POLITIQUE CULTURELLE** À LA MRC DU GRANIT?

La politique culturelle constitue pour un territoire un guide de référence et un outil de positionnement qui a fait l'objet de concertation dans le milieu. Elle permet d'unir les forces et de se donner une direction dans une vision commune de développement.

Bien que de nombreuses études démontrent maintenant le lien indéniable entre la culture et la production d'activités économiques importantes pour une région, dans son aspect moins quantifiable, elle contribue à instaurer un climat social propice au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté pour une région. On considère donc que la politique culturelle contribue à définir l'identité d'une collectivité.

C'est dans cet esprit que la 3e politique culturelle précisera les grands enjeux de développement pour les prochaines années et les orientations et objectifs qui guideront les artistes, les organismes, les intervenants et les élus.

LE TERRITOIRE

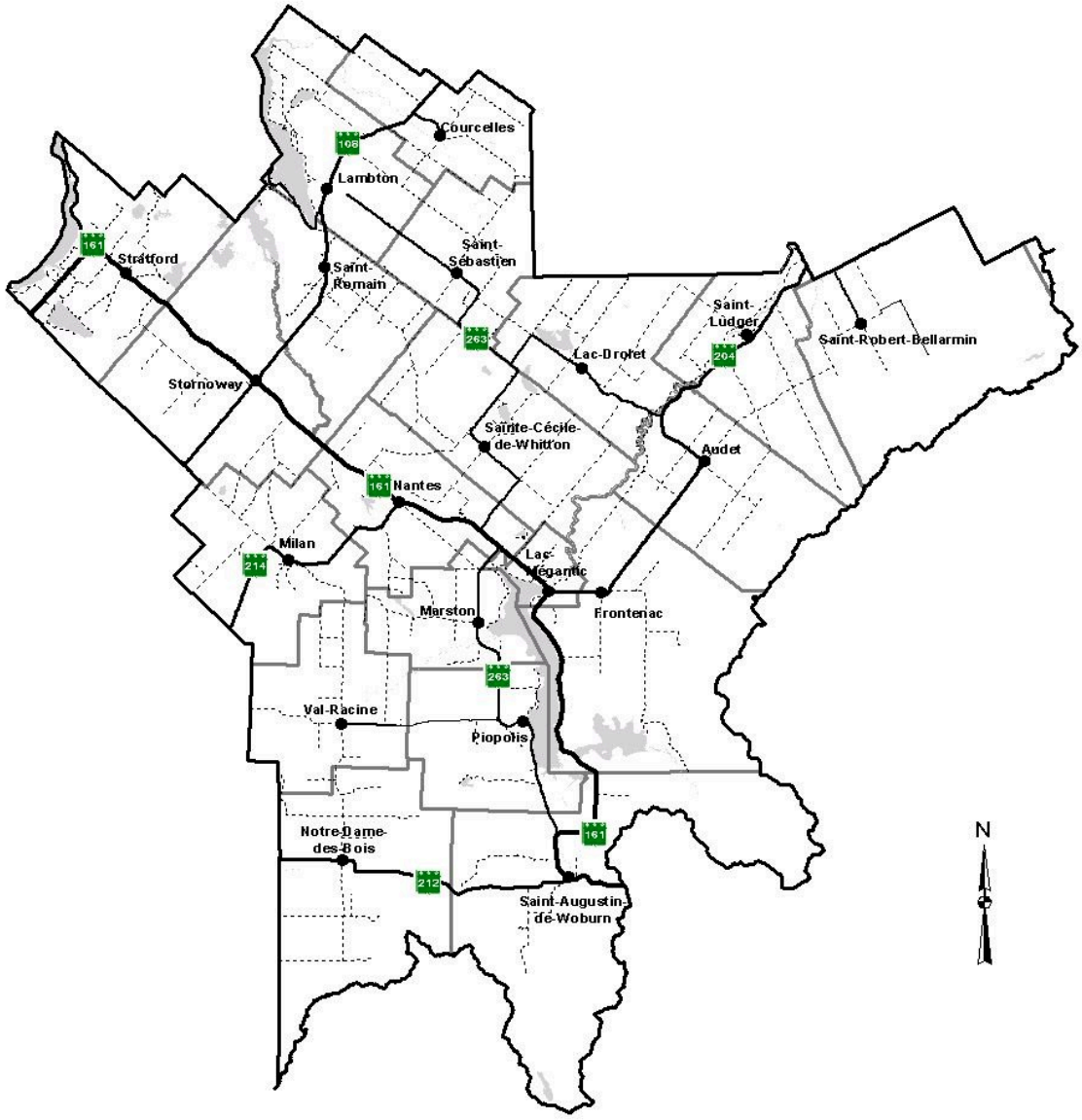

- Village
- Route gouvernementale
- Route municipale
- Limite de la MRC
- Limite municipale
- Hydrographie majeure

SOURCES:

Photocartothèque québécoise,
Ministère des Ressources naturelles,
Gouvernement du Québec,
Fichiers numériques topo-cadastres,
MTM Nad 83
2000

1:500000

RÉALISATION:
Service d'aménagement et d'urbanisme
MRC du Granit

CONCEPTION:
Hugues Ménard, Géomaticien
Jonathan Roberge, Adjoint à l'aménagement

VÉRIFICATION:
Yan Triponez, Coordonnateur à l'aménagement
Octobre 2001

D'une superficie de 2 733 km^2, étalée sur un territoire à dominance agricole dans sa partie nord et forestière dans sa partie sud, la MRC du Granit est une région essentiellement rurale d'où émerge la ville de Lac-Mégantic comme pôle régional urbain. La MRC compte 22 547 habitants et regroupe vingt municipalités : Audet, Courcelles, Frontenac, Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Lambton, Marston, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Saint-Augustin de Woburn, Saint-Ludger, Saint-Robert Bellarmin, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Sainte-Cécile-de-Whitton, Stornoway, Stratford et Val-Racine. Elle tient son nom d'une de ses principales richesses naturelles et industrielles : le granit.

Située en Estrie, mais aux abords de la Beauce, la MRC du Granit présente des avantages incomparables. Tout en se trouvant à proximité des centres urbains tels que Sherbrooke, Saint-Georges-de-Beauce, et de la frontière canado-américaine, la région offre un environnement exceptionnel. Deux parcs nationaux du Québec, deux zones d'exploitation contrôlée, une Forêt habitée, de vastes territoires publics recelant des potentiels formidables, de nombreux lacs et attraits majeurs, liés à l'astronomie, au nautisme (croisières), au granit et à la faune contribuent à positionner avantageusement la région comme destination combinant nature, plein air et culture.

Le territoire porte les marques successives des civilisations qui l'ont occupé. D'abord lieu de passage des populations amérindiennes entre le fleuve Saint-Laurent et l'océan Atlantique, le territoire est plus tard divisé sous le mode des cantons anglais, ce qui favorise l'installation de colons d'origine écossaise. Au début du XXe siècle, la majorité du territoire est occupée par des colons d'origine euro-québécoise francophone. L'héritage de ces différentes cultures constitue, en grande partie, l'originalité du territoire de la MRC du Granit.

LES ORGANISMES

Parmi les 20 municipalités de la MRC, on dénombre plusieurs organismes en arts visuels, en métiers d'arts et artisanat, en patrimoine, en littérature et bibliothèque, en communication et médias et en arts de la scène. Beaucoup de bénévoles s'impliquent au niveau de la vie culturelle et au sein de ces organismes. Ils représentent une force indéniable d'où découle la plus grande part du dynamisme du milieu culturel. Jumelés aux efforts municipaux, les organismes et les municipalités sont les deux leviers principaux des projets culturels.

Le portrait culturel dans la MRC du Granit

Suite aux démarches et analyses qui ont été effectuées, la MRC du Granit dispose d'un portrait de l'offre culturelle. Nous avons choisit de présenter succinctement la situation actuelle dans ses forces et ses points à améliorer dans six (6) secteurs culturels : les arts de la scène, les arts visuels, les métiers d'arts et artisanat, le patrimoine, la littérature et bibliothèque et les communications et médias. La définition de ces secteurs est issue du *Guide d'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique culturelle*, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Les arts de la scène

Les arts de la scène regroupent les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse et des variétés. Le théâtre revêt plusieurs formes : expression corporelle et théâtrale, le mime, l'improvisation, les ombres, les techniques de scène (son, éclairage), la mise en scène, les décors, le montage et les costumes.

Le territoire jouit d'une offre de spectacles de qualité professionnelle classique ou grand public, autant dans sa période estivale qu'en saison régulière. La programmation culturelle riche et diversifiée et les évènements régionaux reliés aux arts de la scène sont parfois gratuits ou souvent à peu de frais. Ils sont disponibles dans diverses municipalités de la MRC. La tenue d'évènements des arts de la scène fait la fierté de plusieurs localités, notamment Piopolis, Marston, Lac-Mégantic, Lambton et Courcelles. De plus, les spectacles étudiants de niveau primaire, secondaire et collégial, présentés annuellement, permettent de faire émerger les talents de la relève.

Les arts visuels

Les arts visuels présentent des activités reliées aux domaines de la peinture, de la sculpture, de l'estampe, du dessin, de l'illustration, des arts textiles, de la photographie, des arts multimédias, de l'installation, de la bande dessinée et de la performance, la vidéo d'arts, les techniques multiples ou toute autre forme d'expression de même nature.

Une partie importante du portrait artistique de la région s'articule autour des arts visuels. Toutes les disciplines sont représentées, mais la peinture rejoint un plus grand public. La région bénéficie de deux galeries d'art estivales qui permettent un lieu d'exposition pour les artistes. Malgré le travail de grande qualité des artistes, l'absence de lieu d'exposition permanent diminue parfois la diffusion et la mise en marché de leurs œuvres. Toutefois, le Printemps des

artistes, manifestation culturelle majeure dans la région, présente annuellement plusieurs artistes des arts visuels. Cet évènement particulièrement prisé du public offre également l'avantage d'être itinérant sur le territoire. Depuis des années, la présence d'un club photo dynamise les activités entourant la photographie amateur.

Les métiers d'arts et artisanal

On peut définir les métiers d'arts comme une production d'œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, destinés à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression, et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou toute autre matière.

Le territoire accueille plusieurs organismes et artisans au volet métiers d'arts (et artisanat). Ces organismes ou artisans professionnels ou amateurs sont dispersés sur le territoire et utilisent notamment le Printemps des artistes comme lieu de rencontre et moyens de diffusion de leurs œuvres.

Le patrimoine

Le patrimoine est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimensions collectives et transmis de génération en génération.

Compte tenu de la beauté de la région, la protection du patrimoine paysager et naturel représente un intérêt particulier pour plusieurs municipalités. La Route des Sommets permet la mise en valeur du patrimoine paysager de quinze (15) municipalités. C'est ainsi que les projets en patrimoine sont les plus nombreux à être soutenus par les municipalités, car 72,5 % des attraits culturels sont reliés à ce secteur.

La culture scientifique est un volet majeur de notre patrimoine. La MRC du Granit abrite le plus ancien site archéologique au Québec. Avec ses 12 000 ans d'histoire et le développement du projet le Méganticois, la région détient un potentiel archéologique incomparable. Grâce à la présence du Parc national du Mont Mégantic et à ses installations d'observation et d'études astronomiques, ainsi qu'au projet de lutte contre la pollution lumineuse, le territoire accueille la première réserve internationale de ciel étoilé.

La Maison du Granit de Lac-Drolet (centre d'interprétation du patrimoine local), le Pavillon de la faune de Stratford (centre d'interprétation de la faune), le Moulin Bernier de Courcelles (lieu historique et activités d'interprétation) et nouvellement, la Gare patrimoniale de Lac-Mégantic (patrimoine classé et restauré en 2009) constituent des produits d'appel majeurs pour la MRC du Granit

La littérature et les bibliothèques

Ce domaine regroupe la création littéraire, le monde de l'édition et les bibliothèques.

Les bibliothèques représentent la majorité des projets culturels municipaux. Elles jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation et l'éducation à la culture. Sur le territoire, on compte douze (12) bibliothèques affiliées au Réseau biblio et une bibliothèque autonome desservant quatre (4) municipalités. Toutes les bibliothèques requièrent les services de bénévoles pour leur fonctionnement. Par conséquent, le manque de bénévoles engendre parfois la diminution des services. Ces bibliothèques municipales ont parfois une vocation scolaire tout en permettant aux citoyens d'avoir accès à la littérature sous toutes ses formes.

La communication et les médias

Ce secteur comprend la diffusion de messages auprès d'un public plus ou moins vaste et hétérogène. Il comprend les médias, la publicité, la production audiovisuelle, le multimédia, la télédistribution et les technologies de l'information comprenant les télécommunications.

Le secteur des communications et des médias peut compter sur trois (3) journaux locaux, une station de radio, une salle de cinéma et une station de télévision communautaire permettant la diffusion de messages à caractères publics et culturels. La nécessité de développer les services d'Internet haute vitesse représente un enjeu majeur et commun pour les municipalités de la MRC.

« La culture est un élément dynamique de développement de la personne, de sa communauté et de sa région ».

- Roger Desbiens

La politique culturelle de la MRC du Granit

Les principes directeurs

Les principes directeurs sont les énoncés généraux, les pierres d'assise, les valeurs de base sur lesquels s'appuie la politique culturelle.

Dans la MRC du Granit, le développement durable en matière de culture est basé sur les principes suivants :

L'essor de la culture représente un levier de développement et un moyen d'améliorer notre qualité de vie. Il importe d'agir afin de rendre la culture accessible.

Notre milieu recèle des richesses historiques, patrimoniales et artistiques. Nous souhaitons les préserver et les mettre en valeur. Notre culture et notre patrimoine constituent les fondements de notre identité territoriale.

La concertation et la sensibilisation favorisent un développement culturel harmonisé de l'ensemble du territoire.

Les axes d'intervention

Les axes d'intervention se rapportent aux grandes préoccupations ou aux dimensions sur lesquelles va porter la politique culturelle soient :

- ***RECONNAISSANCE ET ACCESSIBILITÉ***
- ***IDENTITÉ ET CONSERVATION***
- ***CONCERTATION ET SENSIBILISATION***

Les orientations et les objectifs

Les orientations précisent sous quels angles les différents axes seront abordés alors que les objectifs s'appliquent à des comportements observables et mesurables sur le plan quantitatif ou qualitatif.

Axe 1 Reconnaissance et accessibilité à la culture

Orientation 1
Reconnaître nos particularités culturelles et leur valeur dans notre milieu de vie

Objectif 1
Reconnaître l'apport de la culture au développement global de la région;

Objectif 2
Favoriser l'instauration d'incitatifs au développement, à la création artistique et à l'implication citoyenne dans la vie culturelle.

Axe 1 (suite)

Orientation 2
Améliorer l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens

Objectif 1
Soutenir la mise en valeur, la promotion et la diffusion de l'offre culturelle du milieu auprès de la population et de la clientèle touristique;

Objectif 2
Conserver nos acquis et bonifier l'offre culturelle;

Objectif 3
Favoriser un développement équitable et équilibré des services culturels sur le territoire;

Objectif 4
Faciliter l'accès à des services de soutien et d'expertise en développement culturel aux municipalités, organismes et artistes.

Axe 2 Conservation et identité

Orientation 1
Préserver et mettre en valeur notre patrimoine et notre identité

Objectif 1
S'inspirer de notre identité territoriale pour guider nos choix quant à la conservation, le développement et la mise en valeur de notre patrimoine, notre culture scientifique et nos ressources archéologiques;

Objectif 2
Favoriser et reconnaître le travail des créateurs et mettre en valeur les produits de création;

Objectif 3
Renforcer et promouvoir l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance.

Axe 3 Concertation et sensibilisation

Orientation 1
Améliorer la concertation entre les acteurs du développement culturel

Objectif 1
Encourager la mise en commun des ressources existantes et faciliter la communication et les maillages entre les acteurs du milieu culturel.

Orientation 2
Stimuler l'intérêt de la population pour l'art et la culture

Objectif 1
Susciter l'intérêt pour les arts et la culture en facilitant l'accès à l'expérience culturelle et les rencontres entre les artistes et le grand public et les échanges interculturels.

Les forces et les points à améliorer

Les forces

- Le patrimoine paysager et naturel exceptionnel
- La richesse du patrimoine archéologique
- Le patrimoine scientifique reconnu
- Une manifestation culturelle d'envergure et plusieurs programmations de spectacles professionnels et amateurs de qualité
- La présence de plusieurs bibliothèques municipales
- Les plans de développement locaux comme outil de développement culturel.
- Le potentiel de développement culturel

Les points à améliorer

- La reconnaissance de l'importance du développement culturel
- La connaissance du milieu concernant les ressources disponibles pour l'accompagnement des initiatives locales
- Les incitatifs au développement culturel à l'intention des communautés
- La mise en valeur du patrimoine archéologique
- La mise en commun des ressources et du réseautage des acteurs du milieu culturel
- La diffusion des produits de création locaux et de l'information concernant l'offre culturelle
- La consolidation des infrastructures culturelles
- L'offre d'activités culturelles
- L'augmentation de la participation citoyenne dans le secteur de la culture
- Le développement d'Internet de qualité

CONCLUSION

La démarche d'élaboration d'une politique culturelle permet de dresser le portrait de la réalité culturelle de son territoire, dans ses richesses, ses besoins et ses enjeux. La rédaction de la politique culturelle précise la vision qui guidera les actions concrètes sur le territoire. Elle est ainsi le reflet de sa communauté et contribue à soutenir les initiatives qui contribueront à la qualité de vie des citoyens de la région et à la rétention de la population.

Dans une démarche subséquente, la MRC adoptera un plan d'action et mettra en place les mécanismes nécessaires à sa réalisation. Toutefois, l'implication active des citoyens et de tous les acteurs du milieu est un gage de succès pour la réalisation de cette politique et l'enrichissement de la vie culturelle dans la MRC du Granit.

REMERCIEMENTS

Cette politique est le fruit d'un grand travail de collaboration entre les différents partenaires du secteur culturel. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette politique, aux gens qui ont assisté à la consultation publique et tous ceux qui ont le développement culturel à cœur et qui nous ont soutenus durant cette démarche.

Un remerciement particulier aux gens qui se sont impliqués sur le :

Comité sur la politique culturelle :

Marc Beaulé, ex-maire de Piopolis
Maurice Bernier, préfet, MRC du Granit, président du comité
Maxime de Longue Épée, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. (MCCCF)
André Girard, Société d'histoire et de généalogie du Granit
Pierre Paquet, Comité culturel Mégantic
Ida Rivard, secteur art visuel
Charles Rodrigue, secteur communication
André St-Marseille, maire de Piopolis
Micheline Vachon, secteur métiers d'art

Comité consultatif culturel :

Diane Turgeon, mairesse de Ste-Cécile-de-Whitton, présidente du comité
Maurice Bernier, préfet MRC du Granit
Serge Bilodeau, directeur général, MRC du Granit
Maxime de Longue Épée, MCCCF
Marielle Fecteau, mairesse de Lac-Drolet
André Girard, société d'histoire et de généalogie du Granit
Jean-Louis Gobeil, maire de Notre-Dame-des-Bois
Richard Michaud, conseiller municipal, Lac-Mégantic
Marie-Douce Morin, mairesse de St-Sébastien
Pierre Paquet, Comité culturel Mégantic
Ida Rivard, secteur art visuel
Charles Rodrigue, secteur communication
Luce Robineau, poste coopté secteur culturel
André St-Marseille, maire de Piopolis
Micheline Vachon, secteur métier d'art

Au Conseil des maires de la MRC du Granit

Un remerciement particulier à Marie-Claude Lacombe, agente de développement culturelle pour son implication et son accompagnement à ces comités.

Recherche et rédaction : Marie-Claude Lacombe et Danielle Paradis, adjointe à la direction générale et responsable des communications et de la culture, MRC du Granit.

5090, Frontenac
Lac-Mégantic, Québec
G6B 1H3

Téléphone: 819 583-0181
Télécopieur: 819 583-5327
www.mrcgranit.qc.ca